

Habilitations électriques - Formation Recyclage - Électricien en BT

UIMM

PÔLE FORMATION
ALSACE

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Formations réglementaires et QHSE, Électricité - Électrotechnique - Énergie

26/04/2026

Résumé

La formation aux habilitations électriques – Recyclage Électriciens BT (B1, B1V, B2, B2V, BR, BC) – s’adresse aux électriciens déjà habilités intervenant sur des installations électriques basse tension.

Elle permet de réactualiser les connaissances, de renforcer les bonnes pratiques de prévention des risques électriques et de maintenir la conformité réglementaire afin d’intervenir en toute sécurité sur des ouvrages BT.

Public et prérequis

- Personnel électricien devant effectuer des opérations dans des zones à risques électriques et devant renouveler son titre d'habilitation
- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage
- Être muni de son titre d'habilitation électrique

Objectifs pédagogiques et professionnels

Permettre aux salariés de réactualiser leurs connaissances de la réglementation en matière de sécurité électrique afin d'analyser les risques en fonction de la tâche qui lui a été confiée.

Contenu de la formation

Retour d'expérience

Les zones à risques électriques

Zones d'environnement, de voisinage simple et/ou renforcée

Les niveaux d'habilitations :

- Principe de l'habilitation électrique, code pénal, la gradation dans la gravité, les responsabilités
- Les titres d'habilitation
- Les domaines de tension

Les documents applicables / La démarche d'analyse des risques

Les moyens de protection

Équipements individuels et collectifs

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

Applications pratiques :

Exemples de mises en situation adaptées au(x) titre(s) préparé(s) :

CENTRES DE FORMATION

**Colmar, Strasbourg, Mulhouse,
Reichshoffen**

DURÉE DE LA FORMATION

10.5 heures

ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap. Moyens de
compensation à étudier avec le
réfèrent handicap du centre
concerné.**

Les + du Pôle formation

- + de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
- + de 1250 entreprises nous font confiance
- + de 10 partenariats avec des écoles

- Une pédagogie innovante et participative assurée par des formateurs experts
- Une approche agile pour se former aux métiers de demain

- Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage approprié, rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT
- Organiser, délimiter et signaler la zone des interventions, éliminer un risque de présence de tension dans la zone des opérations électrique BT - zone 4 - (mettre une nappe isolante ...)
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, EPC etc ...)
- Respecter, faire respecter les procédures d'intervention pour la réalisation en sécurité de l'intervention BT
- Réaliser les opérations de consignation, effectuer une opération de dépannage, de mesurage et/ou d'essai, les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelle et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences. Elles se déroulent en présentiel.

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Évaluation des connaissances théoriques et pratiques, conformément à la norme NF C18-510 sanctionnée par un « avis après formation ».

Validation et certification

À l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée au stagiaire. Elle mentionne l'avis de l'organisme de formation quant à l'aptitude du stagiaire à être habilité.

L'habilitation électrique reste de la responsabilité de l'employeur, conformément à la réglementation en vigueur.

Délai d'accès à la formation

Sessions programmées tout au long de l'année, nous consulter.